

Enduit de ragréage et de dressage autolissant

UZIN NC 170



Enduit de ragréage et de dressage autolissant, à résistance très élevée, classé P4S
Applicable en épaisseur continue de 3 à 30 mm.

Certificat CSTB n°148 S 38

Domaines d'utilisation :

Ragréage autolissant, à haute résistance, base ciment destiné au lissage et au nivellement des supports, à l'intérieur.

Adapté pour la réalisation de surfaces planes, lisses, et absorbantes, prêtes à la pose collée de revêtements de sols, textiles, PVC, linoléum, caoutchouc, parquets, carrelages :

- ▶ Pour application sur chapes ciment, anhydrite, chapes fluidifiées ainsi que sur chapes d'asphalte coulé additionné de l'adjuvant UZIN PE 520
- ▶ Sur supports béton neufs ou anciens présentant un aspect de surface brut ou surfacé
- ▶ Sur chapes en béton allégé
- ▶ Sur supports anciens non absorbants présentant éventuellement des restes de colle bien adhérents

Convient à des utilisations polyvalentes dans le cadre de sollicitations normales ou intensives, en locaux à usage, résidentiel, professionnel, ou sportif.

- ▶ Peut être peint.
- ▶ Peut être utilisé directement comme couche d'usure si les contraintes exercées sont faibles (consulter le service technique UZIN), ou après vitrification.
- ▶ Peut être appliqué sur les sols avec chauffage intégré (basses températures), ainsi que pour les sollicitations des sièges à roulettes.
- ▶ Peut être soumis après application du revêtement approprié à des compressions : + 35 N/mm².

Propriétés :

Mortier poudre sec, enrichi d'agrégats spéciaux, à granulométrie tamisée fine. Forme, après gâchage avec de l'eau, un mortier de qualité supérieure, à durcissement hydraulique, présentant des propriétés exceptionnelles de mise en oeuvre.

Composants : Ciments spécifiques, charges minérales, copolymères d'acétate de polyvinyle, agents fluidifiants et additifs.



CE	
0761	
UZIN France 4 rue du Président Coty 02880 CROUY	
13	
01/02/0016.01	
EN 13 813 : 2002 Enduit de ragréage et de dressage autolissant à base de ciment pour les supports en locaux intérieurs	
EN 13 813: CT-C35-F7	
Classement au feu	A 1 fl
Libération de substances corrosives	CT
Résistance à la compression	C35
Résistance à la flexion	F7

UZIN ÖKOLINE

CE-EMICODE®
EC 1 PLUS
à très faible émission

C35
DIN EN 13 813
F7

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*

A+
A+ A B C

Libération de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

0736

- ▶ Applicable en une passe en épaisseur de 3 à 30 mm
- ▶ Excellente propriété de fluidité et applicable à la pompe
- ▶ Peut être peint
- ▶ Produit présentant une haute résistance à la compression et à la flexion
- ▶ Grande compacité
- ▶ Adapté à de très nombreux domaines d'emploi
- ▶ Rapidement dur et prêt à la pose
- ▶ Absorption adaptée
- ▶ GISCODE ZP 1/À faible teneur en chromates
- ▶ EMICODE EC 1 R PLUS/À très faible émission

Caractéristiques techniques :

Conditionnement :	Sac papier de 25 kg
Tenue en stock :	6 mois
Taux de gâchage :	6,5 l d'eau par sac de 25 kg
Teinte du mortier :	Brun
Consommation :	Env. 1,5 kg/m ² par mm d'épaisseur
Température de mise en oeuvre :	de + 5°C minimum à + 30°C maximum au sol
Durée pratique d'utilisation :	15 à 20 minutes*
Circulable :	Après 2 à 4 heures*
Prêt à la pose :	24 heures env. pour carrelages et textiles* 24 à 48 heures pour un revêtement plastique* 3 jours pour les parquets* 8 à 10 jours pour une mise en peinture de sol*

*A 20 °C, dans des conditions standard, pour une épaisseur de 3 mm.

Préparation du support :

Le support doit être solide, non fissuré, constamment sec, propre et exempt de toute substance susceptible de diminuer l'adhérence.

Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Les chapes fluidifiées devront être poncées puis dépoussiérées par aspiration.

Éliminer par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage les couches instables ou susceptibles de diminuer l'adhérence. Les chapes asphaltes doivent être dures et propres conformes aux paragraphes A et B du cahier du CSTB n° 913 bis de novembre 1969. Les chapes asphaltes lisses seront systématiquement grenillées.

Dépoussiérer soigneusement le support par aspiration, puis le traiter avec le primaire adapté après avoir procédé à une reconnaissance de la porosité du support par le "Test de la goutte d'eau".

Sur support poreux, appliquer au rouleau mousse le primaire UZIN PE 360.

Sur support fermé, appliquer au rouleau mousse le primaire UZIN PE 260.

Autres primaires également recommandés :

Support / Utilisation	Primaire UZIN	Type
Chape anhydrite / sulfate de calcium	UZIN PE 360	D
Restes de colle, résistants à l'eau	UZIN PE 260 ou UZIN PE 630	D DP
Chape d'asphalte coulé, non sablé	UZIN PE 260	D
Anciens revêtements céramique	UZIN PE 280	RE
Restes de colle, solubles à l'eau	UZIN PE 460	RE
Béton, chape ciment trop humide	UZIN PE 480	RE
Consolidation des surfaces friables	UZIN PE 460	RE

D = Dispersion, DP = Dispersion Polymère,
RE = Résine époxy bi-composante

Laisser parfaitement sécher le primaire. Les primaires époxy devront toujours être sablés. Observer les fiches techniques des produits UZIN utilisés.

Mise en œuvre :

1. Préparation du mélange : Gâcher les 25 kg de poudre de UZIN NC 170 avec 6,5 litres d'eau. Verser l'eau froide dans un seau de malaxage propre ; ajouter progressivement la poudre en mélangeant soigneusement avec un malaxeur électrique à vitesse lente (300 à 500 tr/min) jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Appliquer immédiatement le mélange sans respecter un temps de repos.
2. Application : Verser le ragréage sur le support primairisé puis le répartir en une épaisseur régulière à la lisseuse ou au Râteau d'étalement UZIN. Appliquer si possible l'épaisseur nécessaire en une passe et au minimum en une couche d'au moins 3 mm. Pour l'amélioration de la capacité d'autolissage et de la qualité de surface, la couche de mortier, encore liquide, passer au Rouleau débulleur UZIN.

3. Durée de séchage : Env. 1 journée à 20°C pour une couche de 3 mm d'épaisseur. Un ponçage (grain 40 à 60) effectué après 12 à 24 heures améliorera la qualité de la surface et la capacité d'absorption.

Consommations :

Épaisseur	Consommation	25 kg pour env.
3 mm	4,5 kg/m ²	5,5 m ²
10 mm	15 kg/m ²	1,5 m ²

Important :

- ▶ Tenue en stock : 6 mois maximum au sec, en emballage d'origine. Refermer hermétiquement les emballages entamés et les utiliser rapidement.
- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre : Température ambiante : +15°C à +25°C ; Température du support : > +15°C ; Humidité relative de l'air : < 75%. Les durées de durcissement, de séchage et d'attente avant aptitude à la pose augmentent par température basse et humidité relative de l'air élevée. Une température élevée réduit la durée pratique d'utilisation, utiliser donc de l'eau froide en été. Attention : ne pas appliquer l'enduit sur un sol en cours de chauffe.
- ▶ Applicable à la pompe.
- ▶ Pour l'application d'une couche de mortier supérieure à 5 mm, mettre en place une bande de désolidarisation UZIN au niveau des éléments de construction attenants.
- ▶ Pour application en épaisseur supérieure à 10 mm, on peut ajouter au ragréage du sable siliceux sec UZIN Strecksand de granulométrie 1/2,5 mm. Rapport de mélange : 25 kg de poudre + 12,5 kg maximum de sable.
- ▶ En système adjuvanté, pour l'amélioration de l'adhérence et de l'aptitude à la déformation, gâcher 25 kg de poudre avec un mélange de 5,25 litres d'eau + 1,5 litre d'adjuvant dispersion UZIN PE 520.
- ▶ Pour l'application d'un ragréage en couches superposées : Appliquer la seconde couche sur la première encore humide, dès que celle-ci est circulable. Sinon, laisser sécher la première couche pendant 24 heures, la primairiser avec le Primaire UZIN PE 60 ou UZIN PE 360, puis appliquer la seconde couche de ragréage après 3 à 4 heures.
- ▶ Protéger les surfaces fraîchement ragréées de la chaleur, du soleil et des courants d'air.
- ▶ Respecter les informations données dans les fiches techniques des produits UZIN utilisés. Pour la mise en œuvre, respecter les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Sécurité du travail et de l'environnement :

Contient du ciment, pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Conserver hors de portée des enfants! Porter des gants de coton imprégné de nitrile. Pendant le gâchage, porter un masque antipoussière. Pendant et après mise en œuvre séchage, veiller à maintenir une bonne aération. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la mise en œuvre du produit. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Ne pas verser le produit dans les égouts, les cours d'eau ou la terre. Nettoyer les outils à l'eau et au savon aussitôt après utilisation. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

Informations pour les personnes allergiques: +49 731 4097-0.

Élimination :

Ne pas verser le produit dans les égouts, les cours d'eau ou la terre. Recyclage possible des emballages papier totalement vidés – Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.